

# Le Trait d'Union



Votre périodique d'informations communales  
n° 120 Janvier 2026

## Décorations de Noël

Mercredi 3 décembre, les membres du comité embellissement, élus et bénévoles ainsi que les agents du service technique ont procédé à l'installation des sapins, guirlandes lumineuses et décorations diverses sur la commune.



En même temps, les enfants des services périscolaires ont installé dans les sapins mis sur le parking devant les écoles les décorations confectionnées par leurs soins.

Un grand merci aux bénévoles du comité embellissement qui ont créé les diverses décorations.

Notre commune s'est parée pendant cette période festive de magnifiques couleurs et cette année ce fut encore un succès.



À l'occasion de cette nouvelle année, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets. Je souhaite que vous trouviez dans notre cher village beaucoup de chaleur humaine, de qualité de vie et de sérénité pour vous aider à affronter les nombreuses difficultés que nous connaissons en France et dans le monde.

Pour célébrer ensemble 2026, je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 30 janvier à 18 h 30 dans la salle polyvalente.

Comme chaque année, les décorations et les illuminations de Noël ont donné un air de fête à notre village. Je remercie très chaleureusement tous les membres bénévoles du comité d'embellissement qui, aux côtés des élus, ont conçu et confectionné ce très beau décor de grande qualité. Je remercie aussi les enfants et les animatrices des services périscolaires, les personnels des services techniques ainsi que les particuliers et les commerçants qui, nombreux, contribuent à cet effort d'embellissement au moment des fêtes de fin d'année.

Cette année 2026 est marquée par les élections municipales dont le premier tour se déroulera le dimanche 15 mars. Vous allez élire les 19 conseillers municipaux ainsi que les 2 conseillers communautaires qui siègeront à Bourges Plus pour les 6 prochaines années. Pour respecter ce temps fort de la démocratie locale et observer une période de réserve électorale, le prochain « Trait d'Union » ne pourra paraître qu'au mois d'avril prochain.

Votre maire, Patrick Barnier

## État civil

### Naissance :

4 décembre 2025

*Nélya Printemps*

### Mariages :

17 novembre 2025

*Laurent Cazin et Céline Schmitt*

13 décembre 2025

*Liseth Maribel Aguilar Garcia et Mario*

*Antonio Martinez Rodriguez*

### Décès :

15 décembre 2025

*Monique Renaudin épouse Grand*

17 décembre 2025

*Yanick De Lamothe*



*Liseth Maribel Aguilar Garcia et Mario  
Antonio Martinez Rodriguez*

## Fermeture mairie

La mairie sera fermée les samedis 21 et 28 février

**aggloBus**

Les horaires des deux dernières navettes de la ligne 23 sont décalés comme suit :

Plaimpied Grande Ruesse vers Nation :

18h30 (au lieu de 18h20) et 20h02 (au lieu de 20h00)

Nation vers Plaimpied :

17h40 (au lieu de 17h30) et 19h17 (au lieu de 19h15)

## ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les élections municipales auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2026**. Au cours de ce scrutin, seront élus les conseillers municipaux et communautaires pour 6 ans.

Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur la liste électorale avant la date limite, soit **jusqu'au mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en ligne, soit **jusqu'au vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne, connectez-vous sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis les dernières élections ou qui les atteindront jusqu'à la veille de ce scrutin, seront inscrits d'office sur la liste électorale de la commune dans laquelle ils se sont fait recenser à l'âge de 16 ans.

**Les jeunes majeurs arrivés dans la commune après l'âge de 16 ans et recensés dans une autre commune sont invités à se manifester auprès du secrétariat de la mairie de Plaimpied-Givaudins.**

Les électeurs de nationalité européenne inscrits sur la liste électorale complémentaire « élections municipales » seront admis à voter. Les modalités d'inscription sont identiques aux électeurs de nationalité française. Ces

### **électeurs sont invités à vérifier qu'ils sont inscrits sur la bonne liste complémentaire.**

Tout électeur ayant un doute sur son inscription est invité à contacter la mairie ou à vérifier sa situation électorale sur le site :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34852/2?idFicheParent=N47>.

Les nouveaux électeurs qui se seront inscrits dans les délais impartis recevront une carte électorale à leur domicile quelques jours avant le scrutin.

**Le jour du scrutin la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire, en revanche une pièce d'identité doit être obligatoirement présentée.**

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote en lui donnant une procuration.

Pour cela vous devez **faire une procuration sur le site** <http://www.maprocuration.gouv.fr/>

Sauf à disposer d'une identité numérique certifiée France Identité, il faudra ensuite impérativement faire valider votre demande en vous déplaçant dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie muni de votre pièce d'identité.

**La personne chargée de voter à votre place n'a pas besoin d'être inscrite dans votre commune. Elle peut très bien être électeur dans une autre commune, mais elle devra venir voter dans la commune où vous êtes inscrit.**

Pour toute question complémentaire, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition par téléphone au 02 48 50 88 60 ou par mail à l'adresse [mairiedeplaimpied@wanadoo.fr](mailto:mairiedeplaimpied@wanadoo.fr)

## Travaux rue Saint Martin

Pendant les congés de fin d'année, les entreprises ont cessé les travaux pour reprendre le 6 janvier pour une période de 2 à 3 semaines suivant les conditions météo.

Un totem de pavoisement sera installé devant les écoles et des places de parking pour les personnes travaillant à l'école seront créées à l'arrière de l'école maternelle.

La rue du four à chaux sera remise en état avec notamment la reprise des nids de poule.

Au printemps, un calage complet en rive de chaussée sera probablement nécessaire.

Quelques équipements de voirie seront remis en état, tel qu'un avaloir par exemple.

Certaines plantations seront réalisées en janvier, l'hydromulching des emplacements de parking en mélange terre-pierres près des écoles sera fait fin mars.

Les centrales étant en maintenance pendant l'hiver, les derniers travaux d'enrobés sont prévus au printemps tel que la voie communale d'accès à la mairie par le parc.

Concernant la signalisation, la réalisation des places des parkings a été faite en peinture de manière provisoire. Celles-ci seront refaites en résine claire au printemps.

Les places de stationnement devant les écoles seront matérialisées, et quelques nouveaux panneaux d'affichage seront posés.

Une nouvelle zone 30km/h est prévue autour de la place des Cruzettes.

Parallèlement aux travaux rue Saint Martin, d'autres petites interventions seront également faites par l'entreprise dans d'autres rues de la commune.



*L'épisode neigeux qui a traversé la région le 7 janvier a ravi les petits comme les grands. De nombreux bonhommes de neige ont été vus dans la commune.*



En 2025, notre commune a candidaté au label des villes et villages fleuris en région

Centre-Val de Loire afin d'obtenir sa deuxième fleur.

Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

La commune a présenté un dossier fin juin qui intègre ses motivations, une présentation du contexte communal et des renseignements liés aux critères d'évaluation.

Un jury composé de 3 membres s'est déplacé le 20 août pour visiter notre commune en présence de M. Barnier, d'élus et d'un agent technique.

Le 25 novembre dernier, le maire et Mme Kucej, maire adjointe en charge de l'environnement et de l'embellissement se sont rendus à Orléans pour recevoir le label deuxième fleur.

Ce label est acquis pour 3 ans.

Un grand merci à tous les acteurs qui ont œuvré pour l'obtention de cette distinction.



## Commémoration du 5 décembre

La cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc, s'est tenue le vendredi 5 décembre à 17h en présence du maire, Patrick Barnier, du président de la section UNC, Norbert Prinnet, des portedrapeaux, des membres de la section et des élus, comme le veut la tradition.



## Réunion publique : travaux de sécurisation à Givaudins

La commune va réaliser la 2<sup>ème</sup> partie des travaux de sécurisation à Givaudins. Les riverains sont conviés à une réunion publique le **mardi 27 janvier à 18h00 en mairie.**

## Atelier du CCAS

En janvier, les ateliers Victorine sont de retour à la salle des bains-douches le mercredi après-midi de 14h30 à 16h30. 4 ateliers sont prévus les 14, 21, 28 janvier et le 4 février.

### Au programme :

- Victorine et ses médicaments
- Evaluation de la douleur et automédication
- Les usages de la e-santé avec l'espace santé, les mots de passe, etc.
- Victorine garde le moral et part en voyage.

Cette animation est ouverte à tous.

Inscriptions en mairie au 02 48 50 88 60 ou [mairiedeplaimpied@wanadoo.fr](mailto:mairiedeplaimpied@wanadoo.fr)

## Sécurité des deux roues et des joggers : adopter les bons réflexes

Que l'on se déplace en deux roues ou que l'on pratique le jogging, la visibilité est un élément clé de la sécurité, surtout à l'aube, au crépuscule ou la nuit. Quelques rappels sur des règles simples sont essentiels pour réduire les risques d'accident.



**1. Porter des vêtements visibles :** privilégiez des couleurs claires ou fluorescentes (jaune, orange, vert) et évitez les vêtements sombres, surtout en conditions de faible luminosité. Les bandes réfléchissantes sont fortement recommandées : elles renvoient la lumière des phares et rendent le porteur visible de loin.

### **2. Utiliser des dispositifs lumineux**

En deux roues : feu blanc à l'avant, feu rouge à l'arrière et catadioptres (réflecteurs) obligatoires  
En jogging : lampe frontale ou lumière clignotante, brassards ou gilets lumineux et vérifiez régulièrement l'état des piles ou batteries.

**3. Adapter sa visibilité aux conditions météo :** en cas de pluie, brouillard ou neige, la visibilité diminue fortement : renforcez l'éclairage et les éléments réfléchissants. Redoublez de vigilance, même en journée.

**4. Choisir des itinéraires sécurisés :** privilégiez les pistes cyclables, trottoirs et chemins éclairés, évitez les routes étroites ou très fréquentées, surtout la nuit et restez toujours prévisible dans vos déplacements.

**5. Rester attentif et visible dans toutes les directions :** assurez-vous d'être visible de face, de dos et de côté, faites des gestes clairs et anticipez les comportements des autres usagers et ne supposez jamais que l'on vous a vu.

## Fierté du Centre de secours



Le centre de secours de Plaimpied-Givaudins est fier de mettre à l'honneur Lucie Papiot, infirmière sapeur-pompier, qui a intégré le centre au début de l'année 2024.

Lucie a récemment été sélectionnée en équipe de France féminine de football des sapeurs-pompiers, une reconnaissance prestigieuse qui récompense son engagement, son talent et son esprit d'équipe. Elle a déjà participé à un stage de préparation en Saône-et-Loire, étape importante dans son parcours sportif au plus haut niveau.

Parallèlement à son engagement opérationnel au sein de la caserne, Lucie est également infirmière urgentiste au centre hospitalier de Bourges, où elle met chaque jour ses compétences au service des patients.

Sur le plan sportif, elle est aussi capitaine de l'équipe féminine de football du Bourges FC, faisant preuve de leadership et de détermination.

À travers ses engagements professionnel, opérationnel et sportif, Lucie Papiot incarne l'engagement sous toutes ses formes, et contribue au rayonnement du centre de secours de Plaimpied-Givaudins.

## Repas des aînés



Les séniors de soixante-et-onze ans et plus se sont retrouvés dimanche 24 novembre à midi à la salle polyvalente pour partager le traditionnel repas du CCAS.

Ils ont été accueillis par le maire, Patrick Barnier entourés de membres du CCAS.

L'assemblée rassemblait 50 personnes qui étaient ravies de se retrouver autour d'une belle table pour savourer le repas préparé par notre traiteur Monsieur Laurent.

Les palais étaient satisfaits du menu agrémenté de bons vins.

Les séniors ont passé cette journée avec le plaisir d'être ensemble, dans la joie, l'amitié et beaucoup de convivialité.

N'hésitez pas à nous retrouver en 2026 !

## Colis de fin d'année



C'est une coutume dans notre village.

La municipalité et le CCAS offrent un panier gourmand aux personnes de 71 ans et plus qui n'ont pas participé au repas du CCAS.

Le mercredi 10 décembre, à la salle polyvalente, les séniors sont venus chercher leur panier où ils ont été accueillis par les membres du CCAS.

Les petites douceurs salées et sucrées préparées par « La Petite Fermière » de Saint-Amand-Montrond ont été offertes à environ 90 personnes et ceux qui le souhaitaient se sont retrouvés l'après-midi autour d'un petit goûter préparé par les bénévoles du CCAS.

## Banque alimentaire

Un grand merci aux parents, enfants, habitants de Plaimpied-Givaudins et à Mme Poiron de la supérette Proxi qui ont participé à la collecte nationale de la banque alimentaire les 28 et 29 novembre 2025. 65 kg de marchandises ont été redistribués aux bénéficiaires de la banque alimentaire de Levet dont Plaimpied-Givaudins fait partie.

Nous vous remercions encore pour votre générosité et votre élan de solidarité.

Merci!

## Tournée du Père Noël à Plaimpied-Givaudins



Cette année encore, le Père Noël s'est arrêté dans notre village. Il a d'abord traversé le parc et salué le personnel de l'accueil en Mairie. Puis, il a pris la direction de l'école maternelle.

Les enfants lui ont fait des petits câlins et chanté des chants de Noël. Chez Céline, le Père Noël a dansé avec les enfants. Des photos ont été prises pour conserver ces précieux instants. Il est également allé rendre visite aux enfants de l'accueil de loisirs où il fut accueilli par des chants dont le traditionnel « *Petit Papa Noël* ».

Auparavant, les personnes de la résidence séniors ont été également surprises par sa visite.

Ambiance chaleureuse et festive ! Moments inoubliables de partage et de convivialité !



## Le PGBaD poussé par les jeunes



Le début de saison a été marqué par un afflux sans précédent de jeunes souhaitant pratiquer le badminton à Plaimpied-Givaudins.

Aussi, le PGBaD a été obligé de s'adapter en modifiant l'unique créneau du vendredi soir de l'école de badminton, labellisée 1 étoile par la fédération française de badminton.

Désormais, le club accueille au sein de son école plus d'une trentaine de jeunes encadrés par 1 entraîneur, 2 animateurs fédéraux et 1 adhérent.

L'organisation de la soirée de BadminNoël, qui a rassemblé 31 jeunes, montre aujourd'hui l'engagement des jeunes plaimpiedois pour la discipline.



Le revers de la médaille est que malgré un nouveau record d'adhérents franchi avec 89 adhérents, le nombre d'adultes stagne. Malgré tout, le nombre symbolique de 90 adhérents pourrait être franchi d'ici la fin de la saison.

Cette fin d'année 2025 est également l'occasion de faire le point sur les équipes interclubs.

Engagé pour la 2<sup>ème</sup> saison en championnat départemental de division 1, le PGBaD est à la peine avec de nombreux joueurs et joueuses blessés ou partis dans d'autres clubs mais aussi un niveau très relevé cette saison. L'équipe réserve, qui est engagée en division 4, est actuellement 1<sup>ère</sup> de sa poule et vise les play-offs.

En loisirs, 2 équipes étaient engagées dans la phase 1 des Rencontres Interclubs Loisirs (RIL). La RIL 1 termine 1<sup>ère</sup> de sa poule et sera engagée en phase 2 avec les autres équipes terminant premières de poule. La RIL 2 termine 3<sup>ème</sup> de sa poule et sera également engagée dans la phase 2.

Dans la 2<sup>ème</sup> partie de saison, le club engagera 2 nouvelles équipes en championnat interclubs vétérans mais également en coupe régionale masculine.

Outre les animations classiques organisées au sein du club, le PGBaD organisera la 5<sup>ème</sup> édition de son tournoi, Bad In Plaimpied (BIP), les 25 et 26 avril 2026. A cette occasion, le club espère une nouvelle fois voir débarquer sur les terres plaimpiedoises plus d'une centaine de joueuses et de joueurs venus du département et d'ailleurs. La saison dernière, ils étaient 150 participants à notre tournoi.

Enfin après les fêtes de fin d'année, si vos résolutions de 2026 vous poussent à faire du sport, n'hésitez pas à venir nous rejoindre au gymnase de Plaimpied-Givaudins pour découvrir le badminton.

## Tennis Club de Plaimpied-Givaudins (TCPG) : une belle saison 2024/2025

### Assemblée Générale du 14 novembre 2025

On note : des bilans financiers et événementiels présentés en positif; des effectifs en constante évolution majoritairement issus de la commune; une école de tennis très fréquentée (43 jeunes) et un enseignement de qualité (4 éducateurs dont un diplôme d'état); des résultats sportifs encourageants et performants pour certaines et certains de nos joueurs; des travaux d'amélioration du cadre de vie et de pratique du tennis appréciés par tous.

Un grand merci à tous nos soutiens dans cette réussite : partenaires du club mais aussi FFT, ligue du Centre Val de Loire, comité du Cher de tennis, conseil départemental du Cher et mairie de Plaimpied-Givaudins.

Un seul regret ne pas avoir pu organiser la sortie de nos jeunes à Roland Garros. Mais le rendez-vous est déjà pris pour 2026.

### Bureau 2025/2026 : accueil d'un nouveau membre

Adeline Billot a été réélue présidente toujours assistée de Alan Kerneis, vice-président



1<sup>er</sup> rang de gauche à droite : Blandine Bataille (secrétaire), Edwige Godfroy, Lucia Batut, Adeline Billot (présidente), Adrien Duyck,

2<sup>e</sup> rang de gauche à droite : Dominique Besson (**nouveau membre**), Laurent Montagne, Anne Julien (trésorière), Alan Kerneis (vice-président).

### Noël des enfants : dimanche 14 décembre

Cette rencontre festive placée sous le signe du sport, du jeu et de la convivialité est devenue un moment incontournable dans la vie du club. Ainsi enfants, parents, éducateurs et bénévoles du TCPG partagent des activités réparties sur plusieurs ateliers : chifoumi, balle au prisonnier, parcours, vortex, pickleball...

Le Noël 2025

a été marqué par quelques maladies hivernales,

en plein pic

cette année

et la participation s'en est

vue impactée avec 14 enfants seulement (25 en 2024).

La bonne humeur et l'enthousiasme des enfants étaient quant à eux bien présents au rendez-vous. Un goûter offert par le club a clôturé la manifestation. Chaque enfant présent s'est vu remettre un livre et un paquet de friandises.

**Toute l'équipe du TCPG vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026 !**

Retrouvez toutes les nouvelles du TCPG sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/tcpg.tennis.3>



Votre assistance de proximité



### Besoin d'aide pour vos papiers ou vos déclarations ?

Je vous propose des solutions administratives adaptées à vos besoins directement chez vous!



### Votre carrière ne vous correspond plus?

Ensemble, explorons de nouvelles pistes et révélons votre potentiel.

### ASSISTANCE ADMINISTRATIVE 34€ après crédit d'impôt (68€)

34€

C'est un service à la personne avec possibilité de paiement en chèque emploi service et 50% en crédit d'impôt.

- Tri, classement, archivage
- Aide aux formalités administratives via internet (déclaration fiscale, constitution de dossier)
- Facilitation des relations du particulier vers les administrations ou autres services (internet, téléphone)
- Aide à la rédaction des correspondances, courriers, mails, commandes, abonnements
- Collecte d'informations, prise de rendez-vous
- Téléchargement, impression, scan de documents



site du gouvernement sur le crédit d'impôt

### ATELIER EMPLOI

89€

- Faire le point sur vos compétences et projet professionnelle.
- Création CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche

EI Cécilia SORIA MARCOS - ATELIERS ET SERVICES 07.82.88.37.53

ateliers.services18@gmail.com

ateliers-services-18.sumupstore.com

Intervention sans frais supplémentaire avec tout le matériel nécessaire (ordinateur, internet, imprimante, scan, téléphone)

Du lundi au vendredi de 8h-15h30

Standard téléphonique du lundi au vendredi : 15h30-17h30

En cas de distance supérieure à 15 km, il est impératif de prévoir une intervention d'au moins 2 heures dans le département du Cher.



SIRET en cours de création à partir janvier 2026/Ne pas jeter sur la voie publique/Photo DR/Imprimé par nos soins

## Résultats de la tombola de Noël du 17 au 24 décembre 2025 du magasin Proxi



Jean-Claude Godard  
1 lot de saucissons



Louis Alleau  
1 lot de saucissons



Carmen Jouanny  
1 service à raclette

Félicitations et merci à tous les participants.  
Mme et M. Poiron



pour tous, toute la vie, partout

### Nos valeurs :

Proximité – Universalité –  
Citoyenneté – Respect de la personne

## Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous intéresse !

## L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,  
envoyez vos lettres de motivation et CV à  
info.fede18@admr.org

## L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social



Contactez-nous au  
02 48 24 03 07



## AGENDA

**Mardi 27 janvier**

Réunion publique travaux sécurisation à Givaudins en mairie à 18h

**Vendredi 30 janvier**

Vœux du maire à la salle polyvalente à 18h30

**Samedi 31 janvier**

Fête de la Saint Blaise organisée par le comité des fêtes à partir de 16h30

**Lundi 2 mars**

Exposition scientifique à la salle des fêtes de 16h30 à 18h30

**Samedi 7 mars**

Audax des Tortues

**Dimanche 8 mars**

Randonnée des Tortues

**Week-end des 14 et 15 mars**

Exposition décors sur porcelaine du CACPG et exposition photos et tissages à la salle polyvalente

**Dimanche 15 mars**

1<sup>er</sup> tour des élections municipales

**SAMEDI 31 JANVIER 2026**

**RDV 20H**

# Fête de la SAINT-BLAISE

SALLE POLYVALENTE DE PLAIMPED-GIVAUDINS

16H30 : OFFICE RELIGIEUX EN L'ABBATIALE DE PLAIMPED GIVAUDINS AU COURS DUQUEL CYRIL ROBINET PASSERA LE BÂTON À LOËTITIA POIRON

17H : DÉFILÉ DANS LES RUES EN PRÉSENCE DE « LA GIVAUDINE » PUIS DÉPÔT DE GERBE STÈLE DES ANCIENS BÂTONNIERS

17H30 : VIN D'HONNEUR À LA SALLE DES FÊTES

ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE PASCAL BOURG

**12€** PAR ENFANT (10 ANS)

**35€** PAR ADULTE

### AU MENU

KIR PÉTILLANT ET SES TOASTS  
MARBRE DE VOLAILLE AU FOIE GRAS ET SON CHUTNEY  
PALERON DE VEAU ET SA RÉDUCTION DE JUS CRÉMEUSE AVEC SES ACCOMPAGNEMENTS  
SALADE ET SON DUO DE FROMAGES  
CROUSTILLANT POIRE CARAMEL  
CAFÉ

### RÉSERVATION

INSCRIPTION AVANT LE 23/01/2026  
**AU 0682403455**

VENEZ NOMBREUX PARTAGER CETTE SOIRÉE CONVIVIALE !

PAR LE TRAITEUR : AUX SAVEURS GOURMANDES



*Les amis du four à pain*

*Assemblée générale le samedi 24 janvier 2026 à 17 h 30 dans la salle du four à pain.*

*Rapport moral, activités de l'année, vote rapport moral et rapport financier. Élection du nouveau bureau, projets 2026.*

## PARTICIPEZ AU COMPTAGE DES OISEAUX DU JARDIN !

Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2026

Toutes les informations sur le site <https://www.nature18.org/>



Si vous souhaitez recevoir le **Trait d'Union en version dématérialisée** en remplacement de la version papier dans votre boîte aux lettres, remplissez le formulaire disponible sur le site internet de la commune ou directement via